



LA SLOVÉNIE ET LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES 2024-2025

La Slovénie est un partenaire fiable, un acteur loyal et un intermédiaire honnête qui est prêt à s'engager dans un véritable dialogue visant à renforcer et accélérer la coopération au profit de la paix et de la sécurité internationales.

La Slovénie est un ardent défenseur du règlement pacifique des différends et des mécanismes de prévention des conflits, notamment dans le cadre de la médiation, de l'arbitrage et des organes judiciaires internationaux.

La Slovénie continuera à prendre part aux efforts communs visant à identifier de nouvelles approches pour promouvoir des solutions collaboratives et à diminuer les risques de conflits.

La Slovénie est résolue à promouvoir la prospérité, la dignité et un meilleur avenir pour tous.

La Slovénie continuera de s'engager en faveur du développement progressif et de la codification du droit international.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Slovénie s'engagera à jouer un rôle moteur positif et harmonieux pour favoriser le partenariat entre les nations, tout en préservant la paix et la sécurité pour tous.

AIDE-MÉMOIRE
Candidature de la Slovénie au siège non permanent
du Conseil de sécurité des Nations Unies
2024-2025

Nous vivons dans un monde de plus en plus complexe, ses défis croissants menaçant la paix et la sécurité internationales. Pleinement attachée à la responsabilité et à la solidarité partagée, la Slovénie présente sa candidature au siège non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2024-2025.

1. Le multilatéralisme

La Slovénie est pleinement convaincue de l'importance d'un multilatéralisme efficace. Les défis sécuritaires actuels réclament un système multilatéral fort, inclusif et fondé sur des règles, les Nations Unies se trouvant au cœur de ce dispositif. Le dialogue, la coopération et la confiance mutuelle sont des éléments grâce auxquels il est possible de relever efficacement les défis qui exigent une action collective.

La Slovénie réaffirme son attachement à un ordre international juste et pacifique, aux valeurs partagées et au droit international, tout en faisant preuve de flexibilité face aux changements rapides que connaît la communauté internationale. Située à la croisée de l'Europe centrale, de la Méditerranée et des Balkans occidentaux et au carrefour de différentes cultures et langues, la Slovénie s'est traditionnellement appliquée à établir la confiance et à promouvoir la stabilité et l'amitié avec et entre les pays de son voisinage et au-delà. Grâce à ses politiques actives et engagées, la Slovénie œuvre en faveur d'une coopération efficace et est disposée à travailler étroitement avec ses partenaires. Elle s'applique à favoriser des initiatives conjointes qui bénéficient à tous.

La Slovénie est un partenaire fiable, un acteur loyal et un intermédiaire honnête qui est prêt à s'engager dans un véritable dialogue visant à renforcer et accélérer la coopération au profit de la paix et de la sécurité internationales.

La Slovénie a lancé plusieurs initiatives servant de plateforme permettant de renforcer la confiance et de mettre en œuvre un véritable dialogue politique. La Slovénie est fière de sa contribution à la stabilisation des Balkans occidentaux et de ses efforts pour fournir une assistance dans la réhabilitation post-conflit, tant au niveau régional que mondial.

2. La promotion de la paix

Bien que la Slovénie soit classée parmi les pays les plus pacifiques au monde, elle est clairement consciente que sa sécurité dépend largement de celle de tous ses partenaires mondiaux. Face à un large éventail de défis et de menaces pour la paix et la sécurité internationales, la communauté internationale doit répondre de manière urgente, collective et déterminée, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et au droit international.

La Slovénie est un ardent défenseur du règlement pacifique des différends et des mécanismes de prévention des conflits, notamment dans le cadre de la médiation, de l'arbitrage et des organes judiciaires internationaux.

En tant qu'État partie à toutes les principales conventions et tous les traités internationaux relatifs au contrôle des armements, au désarmement et à la non-prolifération, la Slovénie continuera à plaider en faveur des efforts visant à rendre universels ces instruments et à assurer leur mise en œuvre.

Le changement climatique et la raréfaction des ressources exigent le renforcement de notre résilience et une action courageuse, déterminée et coordonnée. Les défis que représentent les cybermenaces et les menaces hybrides doivent être également relevés de manière résolue.

La Slovénie continuera à prendre part aux efforts communs visant à identifier de nouvelles approches pour promouvoir des solutions collaboratives et à diminuer les risques de conflits.

La Slovénie, par l'intermédiaire de son personnel militaire, policier et civil qui est actuellement déployé en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient, prend une part active aux travaux des Nations Unies ainsi qu'aux autres activités de maintien de la paix et de stabilisation dans le monde. Elle participe également à la formation de personnel intervenant dans des opérations et missions internationales. Le soutien aux agendas *Femmes, paix et sécurité* et *Jeunesse, paix et sécurité* et leur promotion font également partie intégrante des activités de la Slovénie.

3. La dignité humaine et l'avenir humain

L'éradication de la pauvreté, le développement durable et le respect des droits de l'homme sont les éléments constitutifs des sociétés pacifiques et résilientes. En partenariat avec plus de 30 pays, la Slovénie mène des projets promouvant la bonne gouvernance, l'égalité des chances, l'éducation de qualité et la lutte contre les changements climatiques, notamment à travers la gestion durable des ressources naturelles. La Slovénie est à l'avant-garde de la réalisation du Programme 2030 et considère que les plans de relance post-COVID-19 et la réalisation des objectifs climatiques représentent une opportunité pour s'engager davantage dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Alors que les besoins humanitaires augmentent à un rythme alarmant, la Slovénie ne cesse de renforcer son aide humanitaire. Elle s'efforce de jouer un rôle significatif dans la réponse apportée à l'échelle mondiale à la pandémie de la COVID-19 et à ses répercussions. Grâce à sa coopération bilatérale et à ses contributions à COVAX, la Slovénie a procédé à des dons de vaccins dont le nombre excède celui de sa population.

La Slovénie continuera de contribuer à la relance et au développement des pays touchés par des conflits à travers des actions de déminage humanitaire, l'assistance aux victimes, la destruction des stocks et la gestion de la lutte antimines.

La Slovénie continuera à aider les enfants touchés par les conflits armés par l'intermédiaire de projets d'assistance et de réhabilitation.

La Slovénie est résolue à promouvoir la prospérité, la dignité et un meilleur avenir pour tous.

L'engagement de la Slovénie pour la promotion et la protection des droits de l'homme se reflète dans son travail dévoué en tant qu'État membre et observateur du Conseil des droits de l'homme. La Slovénie concentre ses efforts sur l'élimination de toutes les formes de discrimination, la promotion de l'égalité, l'autonomisation des femmes et la protection des groupes vulnérables.

La conscience de l'interdépendance entre droits de l'homme, changement climatique et dégradation de l'environnement est essentielle pour notre avenir. La Slovénie est fière d'avoir codirigé le processus décennal qui a mené à la reconnaissance mondiale historique du droit à un environnement propre, sain et durable qui a été adopté par le Conseil des droits de l'homme en 2021.

Consciente de l'urgence face au changement climatique, la Slovénie a joué un rôle proactif dans la mise en œuvre du Pacte de Glasgow pour le climat. Forte d'une longue tradition d'investissement dans la science et de diplomatie de l'eau, la Slovénie promeut une approche politique globale concernant la question de l'eau, sa nature transversale ainsi que son importance vitale pour le développement humain, la préservation des écosystèmes et la résilience face aux changements climatiques.

La Slovénie plaide en faveur de l'inclusion numérique, de l'accès à la société numérique et des investissements dans sa création. Le Centre international de recherche sur l'intelligence artificielle (International Research Centre on Artificial Intelligence, IRCAI), qui siège en Slovénie, sous l'égide de l'UNESCO, se consacre à soutenir le développement de solutions basées sur l'intelligence artificielle pour atteindre les objectifs de développement durable et à promouvoir l'usage d'une intelligence artificielle responsable, axée sur le facteur humain et fondée sur les droits de l'homme dans tous les domaines, notamment l'éducation, les technologies d'assistance, la gestion des déchets, le changement climatique et l'économie circulaire.

4. La stabilité et l'état de droit

Un système juridique international solide assure stabilité et prévisibilité. Comptant parmi les États fondateurs de la Cour pénale internationale et membre du Groupe restreint pour l'adoption du nouveau *Traité multilatéral en matière d'entraide judiciaire et d'extradition pour la poursuite nationale des crimes internationaux les plus graves*, la Slovénie est attachée à lutter contre l'impunité et s'engage à rendre justice aux victimes d'atrocités à tous les niveaux. Ces efforts et activités ont également un effet préventif et constituent un élément essentiel et impératif de la réconciliation après un conflit.

La Slovénie continuera de s'engager en faveur du développement progressif et de la codification du droit international.

Le système multilatéral doit évoluer et s'adapter aux évolutions observées dans le contexte international. En vue d'améliorer l'efficacité et la transparence des Nations Unies, la Slovénie soutient les efforts visant à réformer le système des Nations Unies, ce qui inclut la revitalisation

des travaux de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité. La Slovénie soutient le Code de conduite relatif aux activités du Conseil de sécurité face au génocide et aux crimes contre l'humanité ou aux crimes de guerre.

5. L'engagement de la Slovénie

Depuis trente ans, la Slovénie est un membre fiable et crédible au sein de la famille des Nations Unies. Elle a parcouru un long chemin depuis son indépendance, sa reconnaissance internationale et son adhésion à toutes les principales organisations internationales et régionales. La Slovénie est fière d'avoir occupé le siège de membre non permanent au Conseil de sécurité durant la période 1998-1999 : elle a alors contribué de manière constructive au travail du Conseil, tout en plaidant pour sa transparence. La crédibilité de la Slovénie au sein des Nations Unies et des autres organisations témoigne de son dévouement, de son intégrité et de son expérience en tant qu'acteur multilatéral impliqué, donateur et partenaire humanitaire.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Slovénie s'engagera à jouer un rôle moteur positif et harmonieux pour favoriser le partenariat entre les nations, tout en préservant la paix et la sécurité pour tous.